



Championnat VMA Solo et Endurance Saison 2024



Éléments à voir ou à modifier le cas échéant pour l'homologation d'une moto dans le VMA SAISON 2024 :

- 1) Protection de l'entrée de chaîne en forme d'aileron de requin sur la couronne arrière minimum 5 mm
- 2) Embouts des repose-pieds en plastique dur (Sauf si rabattables)
- 3) Embouts des repose-pieds bouchés
- 4) Embouts des guidons bouchés
- 5) Bac récupérateur d'huile sous le moteur (Moteur 4 temps)
- 6) Freiner les vis de fixation des étriers de frein (Sauf endurance, pas obligatoire)
- 7) Freiner les écrous de vidange moteur et boîte de vitesses
- 8) Le kick peut être conservé mais une attache supplémentaire efficace doit être mise en place
- 9) La béquille latérale doit être enlevée
- 10) Les échappements ne doivent pas dépasser le bout du pneu arrière
- 11) Il doit y avoir 3 plaques à numéros (Une devant et une de chaque côté bien visibles)
- 12) Protection homologuée du levier de frein (VMA SuperSport, VMA SuperBike, VMA Endurance Classic)
- 13) Protection des carters moteurs latéraux sur les 4 temps (VMA SuperSport, VMA SuperBike, VMA Endurance Classic) → vissée ou collée et qu'importe le matériau.
- 14) Protection au maximum des courroies de distribution (Ex : Ducati Twin)
- 15) Montage d'un feu arrière de couleur rouge fixe **OBLIGATOIRE** (VMA SuperSport, VMA SuperBike, VMA Endurance Classic)
- 16) Moto très propre
- 17) Shifter interdit (Même invisible à l'intérieur)
- 18) Système de refroidissement moteur → eau pure uniquement
- 19) Carénages et selles du style de l'époque (Toutes les catégories)
- 20) Carénage obligatoire ou tête de fourche autorisé (SUPERSPORT ET SUPERBIKE)
- 21) **Carénage Vintage, Classic/Post-Classic** : Le carénage est obligatoire pour les machines de course et facultatif pour les sports. Les têtes de fourche sont autorisées. Présence obligatoire de ce carénage, sauf sur les modèles qui n'en comportaient pas à l'époque.
- 22) Protection du pignon de sortie de boîte (Si d'origine)
- 23) Des roulettes de protection peuvent être installées afin de protéger la partie cycle en cas de chute. Toutefois elles ne sont pas admises dans un rayon inférieur à 30 cm par rapport à l'axe des repose-pieds et ne doivent pas dépasser de plus de 10 mm du carénage.

Pour plus de détails, il faut aller voir sur le règlement VMA 2024

Changement 2024 (dans le désordre) :

- Couvertures chauffantes acceptées (VMA SuperSport, VMA SuperBike, VMA Endurance Classic)
- Carénages et selles du style de l'époque
- Jantes MAGNESIUM acceptées SOUS LA RESPONSABILITE DU PILOTE (Sauf Vintage)
- Jantes CARBONE Interdites
- Pneu Slick autorisé (VMA SuperSport, VMA SuperBike)
- Les classes 2023 :
 - o VINTAGE 350, 650
 - o CLASSIC 500, 900
 - o POST CLASSIC 350, OPEN
 - o VMA SUPERSPORT (600)
 - o VMA SUPERBIKE (750 / 1100)
 - o VMA ENDURANCE CLASSIC (Classic F, Open A et Open F)

Seront prioritaires :

- **1) Les pilotes inscrits sur la totalité du championnat ou le plus grand nombre de courses.**

- **2) Par ordre des dates d'engagements pour chaque épreuve.**
- **3) Ensuite dans le cas où il y aurait une liste d'attente, les 15 premiers du championnat en cours seront prioritaires à la date de la clôture des engagements.**
- Les engagements seront clos lorsque la grille course sera atteinte.
- Sur tout forfait un droit administratif de 10 € sera retenu s'il survient avant la clôture des engagements.
- Toutes les courses compteront dans le cas où il y aurait plus de 2 courses inscrites dans le même week-end
- Les droits d'engagement sont indiqués dans les règlements SOLO et ENDURANCE (transpondeur inclus pour chaque épreuve) :

Exemples des photos OBLIGATOIRES (Droite et gauche) :

- Sans carénage
- Avec carénage



Contacts :

Déléguée Championnats

Evelyne Desbordes

☎ 06.72.86.28.58

✉ vma-2023@outlook.fr

🌐 <https://www.pilotes-vma.com>